



SNCF RÉSEAU RÉORGANISATION DES DIRECTIONS TECHNIQUES EFFICIENCE OU OPPORTUNITÉ?!

Les effectifs contribuent lourdement aux engagements de SNCF Réseau sur le retour à l'équilibre financier pour 2024. À l'enquête *Allure 2020*, à la question *En général, ma charge de travail est...*, les cheminots ont répondu : 51 % *importante* et 19 % *trop importante*.

P our la CFDT Cheminots, la stratégie RH quant aux postes à supprimer est un choix d'opportunité – agents partant en retraite ou en mobilité –, sans se soucier de la répartition de la charge de travail sur les agents restants. D'où un impact sur les risques psychosociaux que subissent les agents.

De même, la seule indication de volumes de poste pour 2022 et 2023 est anxiogène.

TROIS DOSSIERS DE RÉORGANISATION EN COURS DE MISE EN ŒUVRE IMPACTENT LOURDEMENT LES EFFECTIFS DES DIRECTIONS TECHNIQUES

- #1 La diminution des fonctions générales administratives (voir ou revoir notre tract du 1^{er} juin sur ce sujet : <https://bit.ly/3wFcfX1>).
- #2 La diminution des effectifs à la DGEX.
- #3 Le programme *Efficienc*e DGII. 🔄🔄🔄



FOCUS SUR LA DGEX

PASSAGE DE SIX DIRECTIONS À CINQ

- #1 Direction capacitaire.
- #2 Direction standards et métiers.
- #3 Direction prescription exploitation.
- #4 Direction digitalisation exploitation.
- #5 Direction solutions.

LES CONSÉQUENCES D'UN TEL PROJET

- ➔ **Les agents conserveraient** leurs métiers actuels au sein des nouvelles directions, qui fonctionneraient sous quatre axes.
- ➔ **15 postes seraient identifiés pour être supprimés** contre quatre postes créés en 2021, puis une dizaine de postes seraient supprimés en 2022 et autant en 2023. La CFDT constate que les postes possiblement supprimés sont en grande partie liés à la mission *Robustesse* et s'inquiète d'une suppression qui serait plus liée à une opportunité (retraite, mobilité de l'agent, etc.) qu'à une recherche d'efficacité.
- ➔ **La mise en œuvre** de ce projet est prévue au 1^{er} juillet 2021. ●

NOUS CONSTATONS UNE FOIS DE PLUS QUE LE PLAN DE RELANCE IMPOSE UNE CIBLE SANS QUE RÉSEAU NE DONNE DE MOYENS RÉALISTES À SES ENTITÉS POUR L'ATTEINDRE DE MANIÈRE EFFICIENTE !

FOCUS SUR LA DGII

LES OBJECTIFS ANNONCÉS DU PROGRAMME EFFICIENCE

- ➔ **Contribuer aux efforts de performance** nécessaires de SNCF Réseau avec productivité sur les effectifs de production et sur les fonctions de support à la production au siège de la DGII et dans les sièges des DZI.
- ➔ **Gagner en efficacité** (coûts / délais).
- ➔ **Impulser, réaliser et ancrer** une véritable évolution industrielle.
- ➔ **Veiller à ce que** les collaborateurs de la DGII aient les compétences nécessaires.
- ➔ **Obtenir l'adhésion** des collaborateurs de la DGII.
- ➔ **12 priorités industrielles** ont été définies post groupes de travail.

LES CONSÉQUENCES D'UN TEL PROJET

- ➔ **35 postes supprimés** en 2021.
- ➔ **Pour 2022 et 2023**, la productivité sur les effectifs de la DGII – hors Directions techniques qui devrait être traitée ultérieurement – se poursuivrait à hauteur d'au maximum une quinzaine de postes par an pour les postes d'appui à la production (FGP) et d'une trentaine pour les postes de production (P).

PRÉVISION POUR 2022

- ➔ FGP : 13 postes | P : 31 postes.

PRÉVISION POUR 2023

- ➔ FGP : 12 postes | P : 31 postes. ●

POUR LA CFDT CHEMINOTS

- ➔ **Basé sur le principe** d'identifier les opportunités de départs naturels qui se présentent en 2021 et prévoir la suppression des postes correspondants, ce projet est anxiogène et relève d'une organisation stratégique peu efficace et incertaine.
- ➔ **Basée sur des choix de renoncement** en matière de missions à effectuer, cette organisation est un recul qui aura des conséquences sur la qualité et ne s'inscrit pas dans une logique d'expansion

pourtant nécessaire à toute évolution industrielle.

- ➔ **La CFDT estime intéressante** l'idée de recentrer les ressources d'expertise au sein des entités de production, en proximité de leurs collègues de travail, mais restera attentive à la déclinaison d'une telle mesure.
- ➔ **Le projet ne pose pas clairement** la question des économies sur les achats et commandes externes (ACE). Nous le

savons : l'utilisation de prestataires est un très gros poste de dépenses financières, mais aussi de temps.

- ➔ **Inscrit dans le projet**, le volet compétence est basé uniquement sur le transfert naturel entre seniors et juniors. Les déficits d'effectifs liés au manque d'épanouissement, aux départs vers d'autres entreprises, le manque de moyen temps pour dispenser des formations techniques lié à la charge de travail ne permettent plus cette transmission. ●

